

## Renseignements

alshliou-  
jas@centresocial-  
bozouls.fr

☎ 06.32.85.93.83



### Une journée aux Diablotins !

7H30 - 9H00 Accueil échelonné (garderie)  
9H00 - 11H50 Les animations selon programme  
12H00 - 13H30 Repas Tiré du Sac  
13H30 - 17H30 Activité selon le programme  
17H30 - 18H30 Départ échelonné (garderie)

### Tarifification modulée

Prix des journées ou demi-journées  
en fonction de votre quotient familial.

Temps de repas 1.00 €

Tout déplacement en bus sera facturé 1.50€.

Tarifs en fonction du lieu de résidence:

Commune & Hors Commune  
(1 euro en + / demi journées)

Une adhésion annuelle et familiale  
au Centre Social de 12€

## L'accueil de Loisirs Sans Hébergement !



Les mercredis et les  
périodes de vacances !



# Saison 2023-24

# Salle des Castelletts

### Nos partenaires





## Objectifs éducatifs



- ✧ Être un lieu d'éveil social - culturel - éducatif pour tous les enfants du territoire, respectueux de leur rythmes biologiques
- ✧ Développer des animations variées permettant à l'enfant de découvrir, de pratiquer des activités dans un environnement favorisant son épanouissement
- ✧ Être au cœur du territoire en utilisant les ressources locales géographiques et humaines
- ✧ Proposer aux familles un accueil organisé et adapté aux rythmes professionnels des parents
  - ✧ Favoriser et développer un encadrement d'animateurs formés

## Fonctionnement / Inscriptions / Réservations / Facturations

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants à partir de 3 ans avec la possibilité de faire la sieste.

-Vos enfants peuvent venir en demi-journée ou journée selon vos souhaits .

-Le repas est apporté en sac isotherme par les parents et sera conservé dans un réfrigérateur jusqu'à sa consommation. Prévoir les couverts. Possibilité de faire chauffer .

-Les activités sont encadrées par des animateurs diplômés ou stagiaires titulaire du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ou CAP petite enfance.

**Attention !** Certaines activités sont en places limitées et peuvent être annulées en fonction des conditions climatiques ou autre.

### Dossier administratif

Une fiche de renseignement détaillée valable une année

Un justificatif de votre Quotient Familial (dans le cadre de la tarification modulée).

Justifier d'une d'assurance responsabilité civile et extra-scolaire

Viennent en déduction: \* Les pass accueil de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole. Les participations des Comités d'Entreprises. / Les chèques vacances et les Cesu.

Facturation: Les factures sont établies mensuellement par le service comptable du Centre Social Bozouls Comtal. Vous pouvez les consulter sur l'Espace Famille avec l'affichage du solde en temps réel.

### « Modalités des Inscriptions & Réservations & Annulations & des délais »

Depuis l'été 2023 nous sommes passé sur un accueil numérique avec un compte personnel en gestion directe nommé « Espace Famille ». Toutes les demandes (inscriptions—réservations—annulations ) se font sur le portail. Si vous ne l'avez pas créé vous devez faire la demande du lien de première connexion en envoyant un mail au service concerné: ([alshlioujas@centresocial-bozouls.fr](mailto:alshlioujas@centresocial-bozouls.fr) - [alshbozouls@centresocial-bozouls.fr](mailto:alshbozouls@centresocial-bozouls.fr) - [periscolaire@centresocial-bozouls.fr](mailto:periscolaire@centresocial-bozouls.fr)). La validation de l'inscription (fiche de renseignement) vous ouvre l'accès au planning des réservations (choix du lieu et du temps d'accueil) en cochant vos dates sur le planning dédié.

***L'inscription ne sera effective qu'après validation de votre demande par le service . Consulter régulièrement votre planning pour vérifier la validation de vos demandes !***

Attention : Plus d'Inscriptions possibles à partir de l'avant-veille midi !

**Annulations :** Facturation à 75 % :Si l'annulation intervient l'avant-veille après 12h, durant les heures d'ouverture du service Exemple : pour annuler la présence d'un enfant inscrit le lundi (période vacances) il vous faudra faire les démarches sur l'Espace Famille le jeudi avant midi.

Avant-veille 12h soit 1 jour et demi avant :  
pas de facturation

De l'avant-veille midi 12h 01 au Jour de la réservation :  
facturé à 75 %



### Nouveau:

***A la demande de la Collectivité, deux tarifs différents en fonction du lieu de résidence applicables à compter de Septembre 2023, Commune & Hors Commune.***

**Votre Accueil de loisirs « Les Diablotins » est agréé par la PMI et la DDCSPP**